



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

MATIF

Question écrite n° 14243

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés du MATIF, marché à terme international de France, qui se vide au profit de la place de Francfort. A la veille de l'euro, le volume des transactions s'est considérablement rétréci, se divisant par 4 en quelques jours. Sur le notional, contrat vedette du MATIF, 28 000 lots seulement ont été échangés contre 135 000 en 1997, les intervenants préférant traiter à Francfort. Le rebond du volume des transactions constaté depuis peu ne suffit pas à rassurer sur l'avenir du MATIF. Par sa technicité et par sa créativité, le MATIF représentait un motif légitime de fierté de la place parisienne, il devait former le grand centre financier de la future zone euro. On peut certes attribuer une part des difficultés du MATIF au processus de conversion au système électronique dans lequel il est engagé. Il n'en demeure pas moins que sa déroute est bien le signe de la victoire du marché allemand dans la perspective de la monnaie unique, qui va consacrer le règne sinon le « diktat » de l'économie dominante avec la Bundesbank pour mentor de la banque centrale européenne. A cet égard, l'alliance que la place parisienne a conclu début février avec la DTB (Deutsche Termin Börse) ne pouvait pas être autre chose qu'un marché de dupes. La disparition programmée du MATIF sera lourde de conséquences, à la fois pour le financement de notre économie, la baisse souhaitable de nos taux d'intérêts, la préservation de milliers d'emplois. A l'évidence, le MATIF est la première victime de l'euro, la seconde sera la place boursière de Paris. Il lui demande s'il avait prévu cette situation alors que le gouvernement s'évertue à prédire des lendemains qui chantent avec la mise en place de l'euro, et quelles initiatives il envisage pour reprendre l'offensive.

Texte de la réponse

La concurrence entre marchés de produits dérivés est aujourd'hui très vive, en Europe comme dans le reste du monde. Ceci s'explique par le développement de nouvelles technologies qui facilitent la délocalisation des négociations, l'harmonisation des contraintes réglementaires pesant sur les marchés financiers et l'introduction de l'euro. La situation actuelle est donc instable et marquée par la recherche d'alliance entre marchés. Il est ainsi envisageable de voir se développer plusieurs marchés dérivés reliés entre eux dans le cadre d'une alliance mondiale. Matif poursuit de ce point de vue une politique active d'accords, notamment avec le Chicago Mercantile Exchange et le Simex de Singapour, qui permettent aux intervenants sur ces différents marchés de traiter sur des écrans uniques les produits cotés sur l'ensemble d'entre eux. Matif dispose par ailleurs d'atouts propres : son choix précoce de l'euribor comme référence de ses contrats courts, conforté dans un partenariat l'unissant déjà aux marchés espagnol et italien, l'ouverture du sous-jacent de ses contrats moyen et long termes à plusieurs dettes souveraines de la zone de l'euro - pour l'instant, la France et l'Allemagne mais cette liste n'est pas fermée - ainsi que la qualité de son système de négociation électronique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14243

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2602

Réponse publiée le : 16 août 1999, page 4945